

Plougastel, une commune pour tous

L'enfance et la jeunesse sont l'avenir de notre commune, les moins de 20 ans représentent 26 % de notre population. Il faut développer une politique globale, coordonnée, pour l'Enfance et les Jeunes qui mettra en cohérence les actions de l'ensemble des partenaires : enseignants, parents, animateurs, intervenants extérieurs, les structures socio-culturelles, le Centre Social l'Astérie, les institutions (Jeunesse et Sports, la CAF...) ceci dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Petite enfance

- Travailler avec Ti Glaz (la Maison de l'Enfance) et les associations pour mieux répondre aux besoins de garde (horaires atypiques) et favoriser la création de mini-crèches (maximum 9 enfants) avec le RAM (Relais Assistante Maternelle), l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) et les services de la Mairie.

- Favoriser le bilinguisme dès la petite enfance.
- Organiser une meilleure utilisation des locaux pour Ti Glaz.
- Créer d'autres jardins d'enfants en concertation avec les associations, les parents d'élèves.



Jeunesse

- Améliorer le lien Conseil Municipal Jeunes, population et associations.
- Créer un Comité Local de la Jeunesse pour être à son écoute et soutenir ses projets.
- Développer la prévention.
- Prendre en compte toutes les tranches d'âge en particulier les 11 /14 ans.
- Créer une bourse d'aides «initiatives et projets jeunes» (musique, sports, humanitaire, études, voyages culturels...).

École

- Le Ministère de l'Éducation nationale doit continuer à permettre la scolarisation des enfants dès deux ans.
- Assurer le bon fonctionnement des trois écoles publiques. Prévoir notamment la restructuration devenue nécessaire de Goarem goz par le développement des classes bilingues (manque de préau, classes mobiles vétustes, restaurant inadapté...)
- Développer l'alimentation Bio dans les cantines

- Développer l'aide aux devoirs pour tous.
- Maintenir les aides aux écoles privées dans le cadre du contrat d'association.
- Contribuer au développement des classes bilingues et assurer la continuité avec le collège de la Fontaine Blanche.
- Sécuriser le ramassage scolaire en installant de nouveaux abris avec éclairage solaire en zone rurale et dans les villages.

3^{ème} âge / Seniors

Pour éviter l'isolement, nos Anciens doivent pouvoir participer à la vie de la commune. Il faut créer un vivre ensemble chaleureux. Les plus de 60 ans représentent 22 % de la population : c'est une vraie richesse pour la commune.

- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées par une collaboration étroite entre le CCAS, l'ADMR, les professionnels de santé.
- Créer une nouvelle résidence pour les personnes âgées.
- Développer le portage des repas à domicile.
- Mettre en place le SSIAD (service de soins infirmiers à domicile).
- Pérenniser les circuits du mini-bus et faciliter les déplacements des personnes âgées en concertation avec *Bibus*, *Coup de Pouce*, la Mairie (marchés, dimanche matin, animations).
- Développer les échanges intergénérationnels en lien avec le CLIC (Centre Local d'information et de coordination) et les associations.
- Développer les ateliers mémoire, la semaine bleue, l'opération «*Quêteurs de Mémoire*».
- Développer les animations de proximité dans les villages, les ports, les quartiers.
- Coordonner ces actions avec les clubs et associations (Amitiés et Loisirs, Coup de Pouce, Amis du Patrimoine, associations de quartiers, cinéma Image, écoles...)
- Développer le portage du livre à domicile.



Handicap

Prendre en compte les problèmes du Handicap dans leur globalité.

- Favoriser l'intégration et faciliter le quotidien des personnes handicapées et à mobilité réduite : nommer un élu référent pour coordonner les actions et créer en Mairie un service Accueil-Information-Droits.
- Créer dans le bourg les conditions de déplacements adaptées aux personnes à mobilité réduite, réaliser les aménagements nécessaires sur la voirie et les espaces publics, mettre les bâtiments communaux en conformité avec la loi, en concertation avec les intéressés et l'association «*Vivre le Handicap*».
- Aider les démarches vers l'emploi.